

Chardonne, le 18 août 2020

Communiqué de presse

Rentrée politique 2020 du PLR Vaud

Au programme : frein à l'endettement, analyse des priorités du Conseil d'État, déduction de la prime moyenne et transition énergétique par le soutien de la formation en entreprise.

C'est à Chardonne, à l'occasion de sa traditionnelle « Rentrée politique », que le PLR Vaud a réuni ce matin les représentants de la presse. Le président du parti, Marc-Olivier Buffat, a présenté un panorama des dédits politiques et économiques de cette rentrée marquée par la pandémie. Il laisse ensuite place à la présentation de certains thèmes phares du parti pour l'année à venir. Frein à l'endettement par Alexandre Berthoud (vice-président du parti), analyse des priorités cantonales par Florence Gross (vice-présidente du parti), ainsi que transition énergétique via le soutien de la formation en entreprise par Nicolas Suter (vice-président du Groupe PLR au Grand Conseil) ont notamment été abordés. Par ailleurs, suite à l'entrée en vigueur de l'initiative des Jeunes Libéraux-Radicaux Vaud, *Une baisse d'impôt pour la classe moyenne*, Maxime Meier (président des JLRV) présente une nouvelle proposition visant la déduction de la prime moyenne des Vaudoises et des Vaudois.

Frein à l'endettement

Afin de traverser cette tempête due au Covid-19, la gauche a déposé un texte visant à suspendre de manière provisoire le petit équilibre budgétaire inscrit dans notre Constitution vaudoise en permettant d'autoriser tant au Conseil d'État qu'au Grand Conseil de présenter et de voter sur deux années des budgets que nous pouvons qualifier d'« open bar ». Le PLR Vaud n'entend absolument pas se précipiter dans ce genre de décisions prématurées, d'autant plus qu'il est demandé que cette motion soit renvoyée directement au Conseil d'État sans travail en commission. Ceci est preuve d'arrogance de la part des signataires qui souhaitent un passage en force du texte. Nous qualifions cette manière de procéder de précipitée, hasardeuse et non responsable. Pour le PLR Vaud, deux années de budgets non maîtrisés vont inmanquablement devoir être très rapidement couvertes par des hausses d'impôts. Si certes nous pouvons nous attendre à un déficit sur les comptes 2020, des solutions plus pragmatiques devront être trouvées afin également de respecter les contribuables de notre canton en évitant toute hausse d'impôts. Quant aux communes, l'augmentation, années après années, de leur endettement inquiète également le PLR Vaud. Tout en espérant qu'un accord entre Canton et communes puisse voir le jour rapidement, nous menons actuellement une réflexion qui pourrait aboutir à la mise en place d'un mécanisme de gestion des finances communales.

Analyse des priorités du Conseil d'Etat

Alors que le législatif a dû stopper net ses activités à cause du Covid-19, l'exécutif a été extrêmement actif, si bien que les députés ont, dans la majorité des cas, pris connaissance des nombreuses décisions du Conseil d'État par le biais de la presse. En conséquence, lorsque le Grand Conseil a pu reprendre ses fonctions et assurer à nouveau son rôle parlementaire, d'innombrables décrets lui ont été soumis pour une validation en urgence sans même connaître les montants engagés. Drôle d'équilibre des pouvoirs. Et que dire des choix politiques de notre exécutif alors que notre prospérité économique est menacée ? Investissements massifs dans un plan climat sans réelle mesure concrète, aménagement de pistes cyclables sans aucune concertation avec les communes et partenaires concernés, pour n'en citer que deux. Si le spectre d'une deuxième vague n'est pas loin, de nombreuses questions n'ont pas encore été élucidées : quel est le bilan

de la crise, quels coûts implique-t-elle, les dispositions sanitaires seront-elles les mêmes en cas de deuxième vague ? Le Conseil d'État semble avoir pris une pause estivale et son silence surprend. Or, il convient qu'il se concentre sur l'essentiel, qu'il se fixe les bonnes priorités et qu'il réponde à un large éventail de questions. Encore faut-il qu'il se les pose.

Proposition des JLRV : Pour une déduction de la prime moyenne des Vaudoises et de Vaudois

L'année 2020 sera assurément à jamais associée à la crise du Covid-19. Cependant, c'est également l'année de l'entrée en vigueur de l'initiative des JLRV *Une baisse d'impôt pour la classe moyenne*. Ce sont plus de 40 millions qui sont rendus aux contribuables vaudois ; une bouffée d'oxygène plus que bienvenue. Dans une situation économique aussi incertaine en termes de maintien des emplois et des salaires, ceci tombe à point nommé. Malgré cela, les coûts de la santé ne cessent d'augmenter et, compte tenu des incertitudes liées au système de soin, il est peu probable que la tendance s'inverse. Les JLRV souhaitent que la population vaudoise puisse compenser l'explosion des primes, mais également la charge fiscale élevée à laquelle elle doit faire face, et proposent alors un nouveau volet à leur initiative : la prime moyenne payée par les Vaudois et les Vaudoises doit pouvoir être déduite des impôts. En effet, la classe moyenne est la plus grande contributrice en proportion de ses revenus et a donc largement assuré l'excellente santé financière de notre Canton durant ces dernières années. Par conséquent, une partie des bénéfices de l'État devrait être restituée, en priorité, à la classe moyenne. La proposition des JLRV s'inscrit justement dans ce cadre-ci. Donnons dès à présent plus de liberté aux Vaudoises et aux Vaudois et réduisons les impôts des contribuables vaudois !

Des forces vives pour la transition énergétique par le soutien de la formation en entreprise

Les professionnels de la transition énergétique tels que les énergéticiens, les ingénieurs du bâtiment ou les consultants en efficacité font face actuellement à un manque de personnel qualifié. Nombreux sont ceux qui anticipent une aggravation de cette situation, en particulier pour les domaines liés à l'adaptation de notre société aux nouvelles conditions climatiques. Le problème de ces professions est lié à la difficulté d'acquérir des connaissances théoriques mais également professionnelles dans le domaine de la transition énergétique. De ce fait, le PLR Vaud vise un double objectif : offrir l'opportunité de se former dans les métiers de la transition énergétique en entreprise, tout en donnant à ces mêmes entreprises des forces vives pour réaliser les objectifs ambitieux que notre canton s'est fixé. Cette proposition s'articule de la manière suivante :

- Une formation en entreprise de 12 à 24 mois selon un programme individualisé et une relation contractuelle entre entreprise et collaborateur.
- Un financement tripartite entre l'employé qui accepte un salaire réduit sur la période de formation, l'employeur et l'Etat qui participe de manière dégressive au paiement du salaire, sous une forme similaire à l'allocation d'intégration au travail (AIT), mais financé par le fond pour les énergies renouvelables.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

Florence Gross, vice-présidente du PLR Vaud, 079 709 85 68

Maxime Meier, président des Jeunes Libéraux-Radicaux Vaud, 078 669 00 69

Nicolas Suter, vice-président du Groupe PLR au Grand Conseil, 076 559 00 71

Floriane Wyss, secrétaire générale du PLR Vaud, 077 426 85 35